

# Département de la Moselle

## Arrondissement de Boulay

### Communauté de Communes du Pays Boulageois

---

Registre des délibérations du Bureau Communautaire

---

#### Séance du 06 juin 2013

Sous la Présidence de Monsieur André BOUCHER,

Etaient présents :

Monsieur Jean-Claude BRETNACHER, Vice-Président, Monsieur Alain PIFFER, Vice-Président, Monsieur Gérard FISCHER, Vice-Président, Madame Eliane KLEIN, Vice-Présidente

*membres en fonction : 7*

*membres présents : 6*

*Dont représentés : 0*

*membres absents : 1*

---

#### **POINT n° 1 : Marché de travaux - Réhabilitation du tribunal de Boulay - Marchés Complémentaires**

*Monsieur le Président explique que le chantier se poursuit. Cependant comme tout chantier de rénovation, il réserve de mauvaises surprises. Par conséquent, un certain nombre de travaux supplémentaires est à prévoir. Ils sont détaillés dans les procès-verbaux joints à la délibération.*

*Ces marchés complémentaires sont signés pour les lots 1 - Démolition, 2 - Gros Œuvre, 8 - Revêtement de Sols et 14 - Escalier Serrurerie. Monsieur le Président rappelle que le montant des marchés complémentaires, procédure prévue par le Code des Marchés Publics, ne peut excéder 50 % du coût initial du marché.*

*Après en avoir délibéré, les membres du Bureau,  
Vu les procès-verbaux afférents,*

#### **DECIDENT A L'UNANIMITE**

- 1) *D'autoriser le Président à signer les marchés complémentaires suivants :*
  - *Lot 1 - Démolitions avec la société JD Travaux pour un montant de 8395 € HT*
  - *Lot 2 - Gros Œuvre avec la société JD Travaux pour un montant 7580 € HT*
  - *Lot 8 - Revêtement de Sols avec la société JD Travaux pour un montant de 7999,36 € HT*
  - *Lot 14 - Escalier Serrurerie avec la société PHIL MECA pour un montant de 9995 € HT*
- 2) *D'autoriser le Président à signer toutes les pièces administratives et financières afférentes,*

---

#### **POINT n° 2 : Marché de travaux - Réhabilitation du tribunal de Boulay - Marchés de Rénovation de Sols**

*Monsieur le Président explique que le chantier se poursuit. Cependant comme tout chantier de rénovation, il réserve de mauvaises surprises. Des travaux s'avèrent nécessaires pour rénover les sols, notamment dans les escaliers de l'école de musique et de la prison. Une consultation a donc été lancée pour ces travaux spécifiques.*

*4 entreprises ont répondu à la consultation.*

*Après en avoir délibéré, les membres du Bureau,*

**2013B9 – 0606**

Vu le procès-verbal d'ouverture des plis,

**DECIDENT A L'UNANIMITE**

- 1) D'attribuer le marché de rénovation de sols dans le cadre de la réhabilitation du tribunal de Boulay à l'entreprise JD Travaux pour un montant de 13 274,50 €,
- 2) D'autoriser le Président à signer toutes les pièces administratives et financières afférentes,

---

**POINT n° 3 : Marché de travaux - Cantine du LPI de Boulay - Individualisation des fluides**

Monsieur le Président explique que la reprise de l'activité cantine du LPI par la CCPB nécessite quelques aménagements. Étant donné que les locaux de la cantine sont inclus dans un bâtiment plus important appartenant au LPI, il y a lieu de séparer les installations de circulation des fluides pour pouvoir gérer au mieux les consommations de chacune des entités.

Une consultation a donc été lancée pour effectuer ces travaux.

Après en avoir délibéré, les membres du Bureau,  
Vu le procès-verbal d'ouverture des plis,

**DECIDENT A L'UNANIMITE**

- 3) D'attribuer le marché de rénovation de sols dans le cadre de la réhabilitation du tribunal de Boulay à l'entreprise HOERRMANN pour un montant de 34 996,50 € HT,
- 4) D'autoriser le Président à signer toutes les pièces administratives et financières afférentes,

---

**POINT n° 4 : Ordures Ménagères - Marché de collecte du Verre**

Monsieur le Président explique que le contrat en cours se termine le 30 juin prochain. Une consultation a donc été lancée pour renouveler le contrat. Ce contrat sera de courte durée, seulement 15 mois, car cette collecte devrait être reprise par le SYDEME directement l'an prochain.

Une seule offre nous est parvenue, celle du prestataire actuel.

Après en avoir délibéré, les membres du Bureau,  
Vu le procès-verbal d'ouverture des plis,

**DECIDENT A L'UNANIMITE**

- 5) D'attribuer le marché de collecte et de transport du verre à la société Pâté Green Solutions pour un montant de 58,50 € HT la tonne collectée,
- 6) D'autoriser le Président à signer toutes les pièces administratives et financières afférentes,

---

**POINT n° 5 : Marché de restauration – contrat d'assistance technique ELRES – avenant**

Monsieur le Président indique qu'il y a lieu d'assurer la continuité du service public de restauration collective au sein de la cantine réinternalisée au sein de la CCPB. Bien entendu, ce contrat prendra fin à l'issue de la période scolaire et un nouveau marché est d'ores et déjà en cours de lancement, néanmoins les délais incompressibles de mise en concurrence et d'élaboration des cahiers des charges ne permettront pas à cette nouvelle prestation de débiter avant septembre 2013. Cet avenant prévoit d'enlever de la

*prestation actuellement réalisé par ELRES la mise à disposition d'un chauffeur pour le véhicule de livraison (Piblangue et Téterchen), la personne assurant cette mission ayant démissionné, le coût de la prestation ELRES est diminué à due concurrence. Par ailleurs, le véhicule loué par ELRES a été adapté à la prestation, un véhicule plus petit a été fourni pour un coût moindre. Aussi, les prix convenus pour Piblangue sont de 1,99 € HT (soit 2,10 € TTC) et 2,01 € HT pour Téterchen (2,12 € TTC).  
Le contrat liant le LPI et ELRES SAS doit donc se poursuivre jusqu'à la fin de l'année scolaire ( 5 juillet 2013).*

*Après en avoir délibéré, les membres du Bureau,  
Vu les délibérations du conseil communautaire des 21 janvier 2013 et 21 février 2013,*

**DECIDENT A L'UNANIMITE**

- 1) d'autoriser le Président à signer l'avenant au marché de restauration collective et d'assistance technique avec la société ELRES SAS qui prendra fin le 5 juillet 201 selon les modalités indiquées ci-dessus,*
- 2) D'autoriser le Président à signer toutes les pièces administratives afférentes,*

---

Les membres du bureau,

André BOUCHER,

Jean-Michel BRUN,

Jean-Claude BRETNACHER,

Patrice KIEFFEL,

Gérard FISCHER,

Eliane KLEIN,

Alain PIFFER,